



ADDENDUM AU CONTRAT DE LOCATION DE LA BRIQUE PILEE OZANAM LAMBERMONT

Nous tenons à attirer votre attention sur la problématique du bruit et le respect du voisinage. Suite à plusieurs déconvenues, nous demandons un engagement de votre part sur les points suivants.

Monsieur, Madame,

Locataire de la salle de la Brique Pilée Ozanam Lambermont

Pour la date du

Reconnait avoir lu et approuvé le règlement lié aux conditions d'utilisation de cette salle et particulièrement les clauses liées aux nuisances sonores.

Ainsi je renonce à récupérer ma caution dans les cas où :

- 1. L'appareil de sonorisation serait branché sur une autre prise que celle prévue à cet effet.**
- 2. Les entrées et sorties ne se feraient pas par la porte arrière qui donne sur le couloir.**
- 3. Les limites sonores prévues (déclenchement du sonomètre) ne seraient pas respectées.**
- 4. Une intervention d'un membre de l'ASBL ou des forces de l'ordre serait nécessaire.**
- 5. L'heure de fin des activités (02 heures du matin au plus tard) ne serait pas respectée.**

Si un de ces 5 points n'était pas respecté, la caution sera entièrement retenue.

Pour accord, signature du locataire précédée de la mention « lu et approuvé » et de la date de la signature.